

**Taux effectif moyen des actions privilégiées
pour la période se terminant le 30 septembre 2013
(000 \$)**

No de ligne	Description	Série C 1986 de second rang (1)	Série 2008 (2)	Série 2009 (3)	Série 2010 (4)	Série 2011 (5)	Série 2012 (6)	Série 2013 (7)	Total (8)
		(A)							
1	Taux du dividende	<u>2,170%</u>	<u>4,721%</u>	<u>5,713%</u>	<u>6,753%</u>	<u>6,344%</u>	<u>6,204%</u>	<u>6,210%</u>	
2	Moyenne mensuelle (D)	9 231	1 617	25 987	24 343	31 089	20 181	26 368	138 816
		(B)	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)	(C)	
3	Coût d'émission	<u>(272)</u>	<u>(48)</u>	<u>(767)</u>	<u>(718)</u>	<u>(917)</u>	<u>(596)</u>	<u>(778)</u>	<u>(4 096)</u>
4	Produit net	8 958	1 570	25 220	23 625	30 172	19 585	25 590	134 719
5	Dividendes (l. 1 * l. 2)	200	76	1 485	1 644	1 972	1 252	1 637	8 267
6	Taux moyens effectifs (l. 5 / l. 4)	2,24%	4,86%	5,89%	6,96%	6,54%	6,39%	6,40%	<u>6,136%</u>

Notes:

- (A) Depuis le 1er avril 1991, le taux du dividende versé s'établit à 75 % de la moyenne des taux préférentiels de trois importantes banques à charte canadienne désignées, à l'égard de la période de trois mois.
- (B) Le coût d'émission est calculé au prorata du nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2013.
- (C) Les frais d'émission sont dans la même proportion que pour l'émission de la série C, soit 2,951 % du montant de l'émission.
- (D) La moyenne mensuelle par émission est établie en terme de moyenne 13 soldes. Le niveau de l'émission de l'exercice courant permet à la fois de remplacer l'émission qui a atteint sa date d'échéance (2007 dans le cas présent) et d'équilibrer la structure de capital de manière à respecter le ratio de 7,5 % pour les actions privilégiées.